

QUELQUES CONSEILS

- › La carte prépayée peut être utilisée en une ou plusieurs fois : si le montant de l'achat est supérieur à la valeur de la carte, le bénéficiaire pourra compléter par tout autre moyen de règlement (espèces, carte bleue, chèque postal ou bancaire).
- › Aucun remboursement ne peut être effectué. Le jeune bénéficiaire peut éventuellement bénéficier d'un avoir.
- › Date de validité de la Carte jeune : 20 mars 2013 au 19 mars 2014.
- › En acceptant la carte prépayée du millésime 2013, le partenaire doit vérifier que le bénéficiaire soit porteur de sa Carte jeune sur laquelle devra être collée sa photo d'identité. En cas de doute, le partenaire peut demander une pièce d'identité.



Conseil général de l'Essonne
Direction des sports, de la jeunesse,
de la coopération et des associations
Service Jeunesse - Hôtel du Département
Boulevard de France - 91012 ÉVRY CEDEX
Tél. 0800 16 18 91
E-mail cartejeune91@cg91.fr



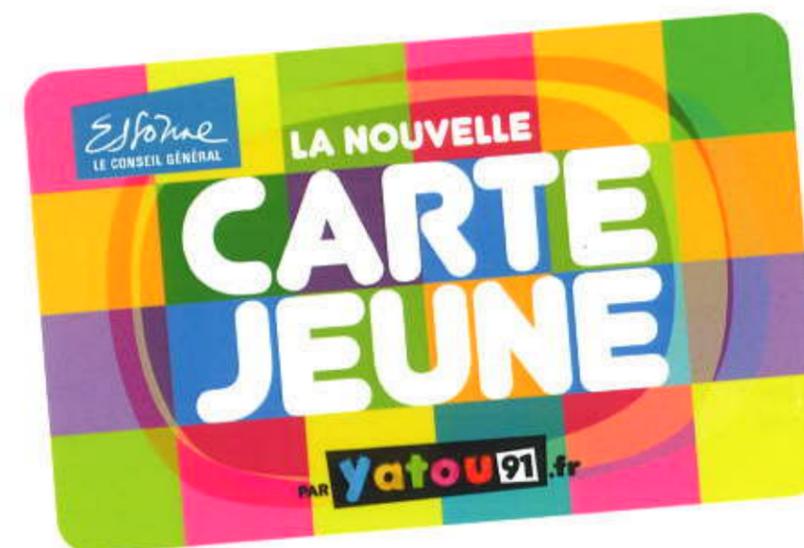
(À compter de mars 2013)

essonne.fr

Essonne
LE CONSEIL GÉNÉRAL

KIT AFFILIÉS

LA NOUVELLE CARTE JEUNE



LA CARTE JEUNE EN DÉTAIL

- A partir du printemps 2013, le **Conseil général de l'Essonne** renouvelle le dispositif d'aide aux jeunes essonnais sur l'ensemble du département : une Carte jeune accompagnée d'une carte prépayée d'une valeur de **140€**, destinée à faciliter leur mobilité, le passage du permis de conduire, leur formation, leur projet ainsi que l'accès à la pratique culturelle et sportive.
- La Carte jeune est **valable sur tout le territoire essonnien**.
- **45 000 jeunes de 16 à 18 ans domiciliés en Essonne** sont directement visés par cette opération. **Aucune condition de ressources** n'est exigée pour bénéficier de la Carte jeune.
- Les jeunes bénéficiaires choisissent lors de leur inscription l'utilisation de leur carte parmi 5 packs : **pack mobilité, prévention conduite, formation et découverte, projet ou «je me décide plus tard»** (le jeune bénéficiaire peut reporter ses droits à l'année ou aux années suivantes). Les jeunes essonnais utiliseront leur carte prépayée en une ou plusieurs fois dans le pack qu'ils ont souhaité.

- La carte prépayée n'est valable que pour le pack choisi et **pour la période du 20 mars 2013 au 19 mars 2014**.
- Le **Conseil général de l'Essonne** a confié à Applicam la constitution du réseau de partenaires affiliés au dispositif Carte jeune et souhaite que votre établissement en fasse partie.



UN MODE DE PAIEMENT SÉCURISÉ

La Carte jeune est accompagnée d'une carte prépayée Mastercard. Elle est **protégée par un code secret** propre à chaque carte.

La saisie du code secret est nécessaire et obligatoire pour chaque paiement sur un terminal «Partenaire». **Aucune transaction ne peut être réalisée sans ce code secret**. En cas de perte du code, perte de carte ou vol, le bénéficiaire pourra contacter le Conseil général de l'Essonne ou le centre d'opposition pour bloquer son ancienne carte de façon immédiate.

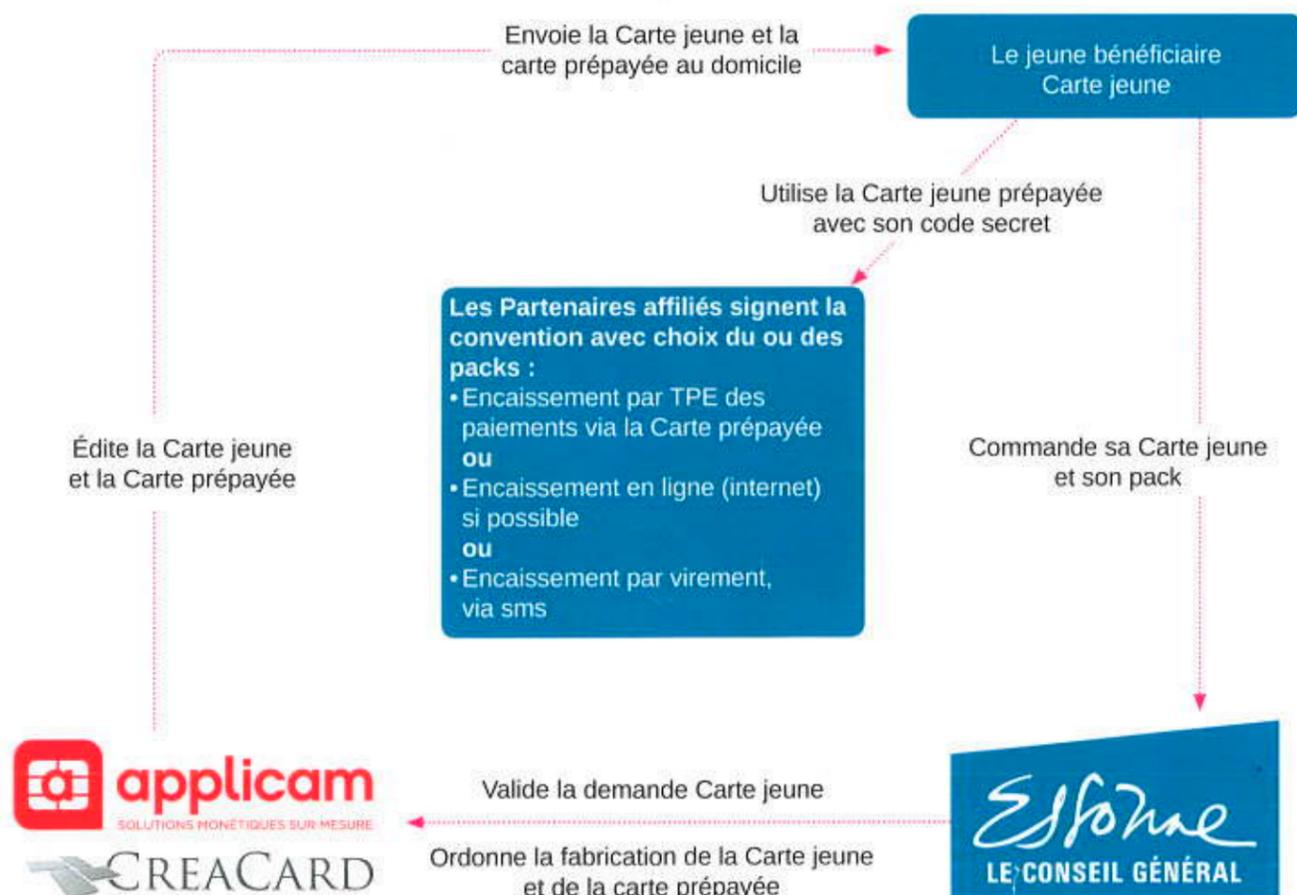
Les jeunes porteurs de la Carte disposent d'un espace personnel sécurisé sur le site yatou91.fr (ouverture en mars 2013). Les jeunes ont accès au suivi de leurs dépenses via cet espace.

Cette carte permet également l'achat en ligne sur le site des partenaires affiliés au dispositif.



Dans le cas de partenaires ne disposant pas d'un terminal bancaire, le système prévoit la possibilité de paiement par téléphone mobile. Le titulaire de la Carte jeune pourra ainsi transférer, via son téléphone mobile, de l'argent issu de sa carte vers le compte monétique du partenaire, en le sélectionnant parmi la liste des partenaires disponibles. Le compte monétique du «partenaire sans TPE» sera ouvert par la société Applicam après réception des conventions correspondantes signées. Cela permettra donc au partenaire de recevoir les crédits d'unités de monnaie électronique en échange de la fourniture de produits / services. Ce compte monétique ne sera crédité que par virement bancaire sur le compte bancaire du partenaire, à échéance régulière.

LE FONCTIONNEMENT



COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

Complétez et signez la convention en trois exemplaires, et retournez-les revêtus de votre cachet à l'adresse suivante :



Conseil général de l'Essonne
Direction des sports, de la jeunesse,
de la coopération et des associations
Service Jeunesse
Hôtel du Département
Boulevard de France - 91012 EVRY CEDEX

Vous recevrez les éléments suivants :

- Votre numéro d'affilié
- Votre exemplaire de convention
- Un kit de communication Carte jeune

Pour tout renseignement



2 avenue Sébastopol - BP 65052 - 57072 METZ CEDEX 3

cartejeune91@applicam.com

Tél. 0825 77 00 74

UN EXTRANET DÉDIÉ AUX PARTENAIRES

Un espace sécurisé sur yatou91.fr
rubrique Carte jeune > Espace affiliés
vous permettra de suivre vos transactions.
(à compter de mars 2013)

